

ACP ALISCAMPS

Drève de Nivelles 178-180
1160 Auderghem

BCE : 526.910.730

N° compte courant : BE11 0688 9466 2248

N° compte épargne : BE17 0882 5553 9421

<https://eurofa.box.com/v/Aliscamps-Public>



1/3

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 2024

Le 11 juin 2024 à 18:00, les copropriétaires de la copropriété sise, ALISCAMPS à AUDERGHEM se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation adressée, par le syndic, à tous les copropriétaires, et qui s'est tenue à : Centre Communautaire du Chant d'Oiseau
40 Avenue du Chant d'Oiseau
1150 Woluwe St Pierre.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Elle restera annexée dans le registre des procès-verbaux.

Le Syndic remercie les propriétaires présents et signale que le double quorum est atteint avec 21 copropriétaires présents ou représentés sur 29, totalisant 715 quotités sur 1000. L'Assemblée peut valablement délibérer sur les points inscrits à son ordre du jour.

Liste des copropriétaires présents ou représentés :

Sont arrivés au cours de l'assemblée :

Sont partis au cours de l'assemblée :

Liste des absents :

Point n° 1 : Nomination d'un(e) président(e) de séance

Il est proposé à l'Assemblée de nommer _____ comme président(e) de séance.

Vote (majorité absolue) : la résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

Quotités	Votants	Oui	Non	Abstentions
	715	715	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

Point n° 2 : Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Il est proposé à l'Assemblée de nommer le Syndic Eurofa comme secrétaire de séance.

Vote (majorité absolue) : la résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

Quotités	Votants	Oui	Non	Abstentions
	715	715	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

Point n° 3 : Façades et balcons : Présentation des bureaux d'architectes - Informations et décisions

Il est proposé à l'assemblée de mandater le conseil de copropriété et _____ pour le choix d'un bureau d'étude PEB, en vue d'un rapport complet nécessaire à la réalisation des objectifs PEB 2050 avant d'effectuer le choix d'un bureau d'architecture.

L'assemblée approuve à cet effet un budget de 25.000 € TTC . Les frais seront imputés en fonds de réserve.

Vote (majorité des 2/3) : la résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

Votants	Oui	Non	Abstentions
---------	-----	-----	-------------

Quotités	715	715	0	0
----------	-----	-----	---	---

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

Point n° 4 : Affaissement dans les caves : Informations et décisions

Il est proposé à l'assemblée de mandater le conseil de copropriété et pour le choix d'un bureau d'étude en stabilité, en vue d'un rapport complet concernant les troubles en cave avant d'effectuer le choix d'un bureau d'architecture.

L'assemblée approuve à cet effet un budget de 20.000 €. Les frais seront imputés en fonds de réserve.

Vote (majorité des 2/3) : la résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

	Votants	Oui	Non	Abstentions
Quotités	715	715	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

Point n° 5 : Isolation sous-sol : Informations et décisions

Il est proposé à l'assemblée de reporter ce point.

Vote (majorité des 2/3) : la résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

	Votants	Oui	Non	Abstentions
Quotités	715	715	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

Point n° 6 : Ascenseurs : Informations et décisions

Il est proposé à l'assemblée d'approuver les offres de l'ascensoriste OTIS, faisant suite au dernier contrôle périodique de Vincotte pour un budget de 550 € TTC par bloc. Ces montants seront imputés en charge courante.

Vote (majorité des 2/3) : la résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

	Votants	Oui	Non	Abstentions
Quotités	715	715	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

Point n° 7 : Nettoyage du parking : Informations et décisions

Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver l'offre Clean & Co pour le nettoyage du parking pour un montant de 950 € TTC. Ce montant sera imputé au fonds de réserve générale.

Vote (majorité des 2/3) : la résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

	Votants	Oui	Non	Abstentions
Quotités	715	715	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

Point n° 8 : Fibre optique : Informations et décisions

Il est proposé à l'assemblée générale de mandater le conseil de copropriété pour approuver le plan d'implantation proposé par proximus après consultation avec le syndic Eurofa.

Les raccordements à la fibre optique devront se faire dans un respect des parties communes. Toutes dégradations aux parties communes lors du raccordement privatif, donnera lieu à une remise en état au frais du propriétaire.

Vote (majorité des 2/3) : la résolution est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

	Votants	Oui	Non	Abstentions
Quotités	715	715	0	0

Ont voté contre : Néant - Se sont abstenus : Néant

Point n° 9 : Examen et vote pour les appels de fonds de réserve (annuel)

Le fonds de réserve était de 100.296,14 € au 11-06-2024
Il est proposé à l'Assemblée d'appeler 60.000 € en 4 appels trimestriels.

Ces appels commenceront le trimestre qui suit l'Assemblée Générale et annuleront les appels approuvés lors de la précédente AG.
Le montant appelé devra être payé sur le compte d'épargne de la copropriété avant la fin du mois de l'appel.

Vote (majorité absolue) : la résolution est acceptée

Quotités	Votants	Oui	Non	Abstentions
	715	559	156	0

Ont voté contre :

- Se sont abstenus : Néant

S-

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, la séance est levée à **21 heures 29 minutes** .

Président(e) de séance :

Secrétaire de séance :